



UNION DES FÉDÉRATIONS DE TRANSPORT
68, rue Cardinet 75017 Paris - Tél. : 01 47 66 49 68 - Télécopie : 01 46 22 25 60
e-mail : uft@club-internet.fr

Vendredi 13 juin 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Compte pénibilité : les chefs d'entreprise de transport routier sont contre

Le rapport de Virville relatif aux modalités d'application du compte pénibilité dans les entreprises a été rendu public mardi 10 juin.

En dépit de quelques aménagements, la mise en œuvre de ce compte pénibilité demeure encore trop complexe.

L'Union des Fédérations de Transport (UFT), qui regroupe les principales organisations professionnelles du transport routier de marchandises et de personnes, confirme son opposition à ce dispositif.

Le compte pénibilité marque en effet une augmentation importante du coût du travail pour les entreprises. C'est en plus une véritable usine à gaz, particulièrement pour les PME et TPE qui constituent la majorité des entreprises du secteur des transports.

En conséquence, l'UFT demande aux organisations interprofessionnelles, en première ligne sur ce dossier, de rester mobilisées.

L'UFT regroupe :

- la C.S.D. (Chambre syndicale des entreprises de déménagements et garde-meubles de France)
- la C.N.S.A. (Chambre nationale des services ambulances)
- la F.N.T.R. (Fédération nationale des transports routiers)
- la F.N.T.V. (Fédération nationale des transports de voyageurs)
- la FEDESFI (Fédération des entreprises de la sécurité fiduciaire)
- l'UNION TLF (Fédération des entreprises de transport et logistique)



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

